



**Rapport financier à l'Assemblée Générale
du 30 novembre 2020**

**Statuant sur les comptes de l'exercice
clos le 30 JUIN 2020
OGI France**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport financier de l'exercice 2019/2020 de notre Organisme de Gestion Agréé OGI France.

Il tient compte de la fusion de l'ABCPL et du CGAction, en date du 2/12/2019, avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} juillet 2019.

Comparatif 06/2019 – 06/2020

OGI France SAINT MALO	Cumul ABCPL CGAction		réal OGI France cga+aga		BUDGET 2020	%
	30-juin-19		30-juin-20		Ogi France	
Cotisation hors taxes	2018		2019 (avant fusion)		2019	
	12650 bic : 115€		18125 bic : 115€		16720 bic : 115€	
	4348 bnc : 112,5€		4829 bnc : 112,5€		4510 bnc : 112,5€	
cotis 1ère année	3811 : 50€		3527 : 50€		2975 : 50€	
Nombre de cotisants	19 793		26 481		24 205	
variation	4632		6688			
CHIFFRE D'AFFAIRES COTISATIONS	2 083 767		2 631 150		2 613 000	
Transfert charges et autres produits	11 932		14 030		2 600	
TOTAL DES PRODUITS	2 095 699	100,00	2 645 180	100,00	2 615 600	100,00
CHARGES D'EXPLOITATION						
charges externes	594 998	28,39	512 218	19,36	530 000	20,26
impôts et taxes (dt TF cap sud en 2019)	22 013	1,05	22 492	0,85	22 000	0,84
salaires et charges sociales	969 603	46,27	1 131 615	42,78	1 035 000	39,57
dotations aux amortissements	35 492	1,69	69 451	2,63	70 000	2,68
dotations provisions travaux (complément)	143 942	6,87	86 660	3,28	100 000	3,82
autres charges	1911		5549		1000	
TOTAL DES CHARGES	1 767 959	84,36	1 827 985	69,11	1 758 000	67,21
RESULTAT D'EXPLOITATION	327 740	15,64	817 195	30,89	857 600	32,79
résultats financiers	37 813		5 237		35 000	1,34
résultats exceptionnels	-5 376		-1 480			
BENEFICE OU DEFICIT avant IS	360 177		820 951	31,04	892 600	34,13
Impôt société	87 660		232 744			
Bénéfice net comptable	272 517		588 208			

Variation provision pour travaux

Complément de la provision pour travaux restant à effectuer	86 660
--	--------

Dotation de l'exercice :	513 000
--------------------------	---------

Reprise de la dotation N-1	426 340
----------------------------	---------

Au 30 juin 2020 les salariés n'ont pas terminé tous les contrôles des dossiers 2019 (la dotation de cette provision sur cet exercice est de 513 000 € et la reprise de la provision de l'an dernier : 426 340 €)

Sur l'exercice au 30 juin 2020 d'une durée de 12 mois, l'organisme de gestion a perçu un chiffre d'affaires de 2 631 150 euros, ce qui est supérieur au budget prévu (2 613 000 €).

Nous avons perçu 6688 cotisations de plus que l'an dernier (en retenant les chiffres cumulés des 2 structures au 30/06/2019). Comme évoqué dans le rapport moral, cette progression importante des cotisations est due, en partie, à la fusion des 2 structures et surtout aux adhésions massives des loueurs en meublés non professionnels.

Le total des charges d'exploitation s'élève à 1 827 985 euros

Les postes les plus importants en charges externes sont :

- 36 373 € de fournitures administratives et informatiques
- 40 234 € de maintenance informatique, matériels et Internet
- 34 774 € de loyer et charges locatives (forte baisse suite à l'achat des locaux en mars 2019)
- 96 500 € de frais liés à la formation et à l'information
- 58 135 € de frais de dématérialisation des liasses fiscales et des déclarations de TVA
- 75 046 € de frais d'affranchissement et téléphone
- 35 316 € de frais d'Assemblée Générale le 2 décembre 2019 (AG de fusion)

Les charges du personnel ont progressé, en relation avec l'arrivée de 2 personnes en CDI en septembre 2019, et le recours à plusieurs CDD pendant la période fiscale (de mars à juin 2020). Deux sont d'ailleurs embauchés en CDI depuis septembre 2020.

Cette année nous avons un bénéfice d'exploitation de 817 195 €.

A ce bénéfice viennent s'ajouter les produits financiers résultant de la trésorerie de l'Organisme pour 9 696 €. Des charges financières pour 4 458 euros relatives à l'emprunt sur l'achat des locaux, en mars 2019 (1/3 financés par emprunt).

Compte tenu du montant de l'impôt société (232 744 €), le bénéfice net comptable s'élève à 588 208 €. Au 30/06/19, il s'élevait à 274 623 euros. Cette hausse, liée à la croissance du nombre d'adhérents et la mutualisation des coûts suite à la fusion, confirme la bonne gestion de votre organisme.

CONFIDENTIEL

Par grandes masses, notre bilan au 30 juin 2020 se présente comme suit, sachant que des investissements en locaux ont été faits au 1^{er} mars 2019 :

ACTIF

Immobilisations brutes	1 342 945
Amortissements	- 286 019
Immobilisations nettes	1 056 926
Créances adhérents	946 033
Autres créances	29 508
Trésorerie	5 063 818
Charges constatées d'avance	34 438

Total de l'actif	7 130 723

PASSIF

Prime de fusion	907 114
Reports à nouveau	1 278 697
Bénéfice de l'exercice	<u>588 208</u>
<u>Total Capitaux Propres</u>	2 774 019
Provisions pour travaux	513 000
Dettes fournisseurs	65 579
Dettes fiscales et sociales	586 422
Autres dettes	22 747
Produits constatés d'avance	2 771 804

Total Passif	7 130 723

Explications sur le solde de la trésorerie

Au bilan, à l'actif, la trésorerie s'élève à 5 063 818 €

Quelle est la contrepartie de celle-ci ?

Au passif du bilan :

- | | |
|---|-------------|
| - les cotisations 2020 perçues d'avance au 30 juin 2020
(ces cotisations sont destinées au traitement du prochain exercice, sur 2020/2021) | 2 771 804 € |
| - les bénéfices réalisés depuis la création de l'association
(40 ans d'activité) que l'on retrouve en report à nouveau | 1 637 121 € |

S'y ajoute la trésorerie existante de l'association ABCPL absorbée au 2 décembre 2019.

Le Conseil d'Administration du 23 octobre 2020 a arrêté les comptes de l'exercice social allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, qui font apparaître un bénéfice net comptable de 588 208 €.

Il a décidé d'affecter ce dernier au compte « report à nouveau ».

Telles sont, Mesdames et Messieurs les informations que nous avons cru devoir vous communiquer dans le cadre du présent rapport.

A Saint-Malo, le 30 novembre 2020

Le Trésorier
Gwénaëlle VIBERT